

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.7) par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de l'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

### ANNONCES :

Canton Suisse Étranger  
La ligne ou son espace . 0.10 0.30 0.50  
Réclame . . . . . 0.40  
Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

### ABONNEMENTS :

L'abonnement est payable par six mois.  
année 6 mois 2 mois  
Valais et Suisse . . . . . 6.50 3.25 2.—  
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine) . . . . . 12.— 6.50 4.—  
Envoi par numéro . . . . . 15.— 7.50 4.40

## AVIS DE VENTE

La Caisse Hypothécaire et d'Épargne du Valais à Sion, mettra en vente au détail samedi 29 janvier courant aux ateliers de St-Georges à Sion, de 9 h. du matin à 12 h. et de 2 à 5 1/2 h. de l'après midi quelques machines et un grand nombre d'outils à travailler le fer et le bois; ainsi que des courroies.

La vente continuera les samedis suivants au même lieu et heures. LA DIRECTION.

Voulez-vous être placé rapidement en Suisse ou à l'étranger

Adressez-vous au BUREAU DE PLACEMENT AGENCE IMMOBILIERE

Zermatten, Planta, Sion

## Télégramme

Seulement samedi 5 fév.

Vu la crise actuelle dans l'industrie de la laine, et malgré l'énorme baisse du prix (pour cause de l'interdiction d'exportation) ayant encore à livrer une certaine quantité de vieille laine pour une maison suisse, nous faisons l'énorme sacrifice de payer samedi encore: **Vieille laine tricotée**, tels que vieux bas, chaussettes, camisoles, etc. jusqu'à **fr. 2.50 le kilo. Déchets de draps neufs en laine** jusqu'à **fr. 1.— le kilo.** Sont achetés aussi de vieux habits défaits en laine.

Adresse MAGASIN REBER, à côté de la Boulangerie Arletatz Grand-Pont, Sion.

## On demande

un bon domestique de campagne sachant soigner et traire 7 à 8 vaches. Exempt de service militaire. Bon gage, vie de famille. Entrée de suite.

Bureau de placement ZERMATTEN

demande 1 scieur connaissant le ruban, pour l'étranger. Voyage payé.

## PENSEZ

à vos plantations et achetez les deux publications ayant trait à la culture des légumes et à celle des fleurs ainsi qu'à l'Hygiène fruitière, 3 tableaux vendus séparément 60 cts. pièce, plus le port, chez S. Henchoz, ancien éditeur, pl. Chauderon 14, Lausanne.

## Il est assez

connu que pour **Or, Argent** platine, brillants, perles, monnaies, bijoux, dentiers, je paie les plus hauts prix. Règlement par retour du courrier. **D. Steinlauf, Zurich**, Stampfenbachstrasse 30. attest. de la Confed.

## Fromage ! Fromage !

J'expédie, par 5 kilog, du bon fromage gras

au prix de par kilo Fr. 2.30-2.40  
1/2 gras, 3/4 gras » » 1.60-2.—  
maigre » » 1.40-1.50  
Tilsitt » » 1.70-2.20  
Graisse à cuire » » 2.30

A. FREI, Expédition, Unteraegeri (Zoug).

## AMEUBLEMENTS

**MAISON FISCHER**  
E. WESPY, SUCESSEUR, SION

TAPISSERIE  
DECORATIONS  
LITERIE

Grand choix de Machines à coudre PRODUCTION SUISSE!

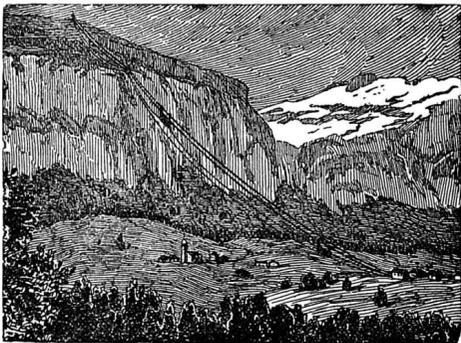
LA MEILLEURE MARQUE  
"HELVETIA"  
Seul représentant pour le centre du Valais

RUE DES REMPARTS

**PAUL PIGUET-CAPT**, fabricant  
BRASSUS (Vallée de Joux)



Montres Ire, extra, pr dames ancre de précision, or 18 karats dep. Fr. 135.—  
Montres Ire extra pr Messieurs ancre de précision or 18 karats dep. Fr. 165.—  
Montres Ire extra pour Messieurs ancre de précision, or 18 karats dep. Fr. 200.—  
CHRONOMETRES, Bulletin officiel de Ire classe or 18 karats dep. Fr. 300.—  
Montres à sonnerie. Chronographes. Bracelets. Plates. Nouveautés. Bulletins de garantie et de marche avec chaque montre. Montres ancre nickel dep. Frs. 15.— à 28.—  
Dito acier, Frs. 20.— à 30.— Argent Frs. 25.— à 30.— Or dep. Frs. 100.— Réparations par ouvriers expérimentés.  
Vevy, Métaillie d'Or (collective) — Fournisseurs Tirs cantonaux  
Références 1er ordre. — Facilités de paiement — Envoi à choix



Transport aérien Flimsenstein (GRISON)

Cables pour ascenseurs grues, funiculaires, etc

Fabrique, de câbles métalliques

**E. Patzer, Romanshorn**

On peut gagner **500,000 Fr.**

LE 15 FEVRIER 1916 AVEC 1 BON PANAMA à LOTS

participant aux lots ci-dessous:	500.000 francs
144 gros lots de	250.000 "
143 "	100.000 "
287 "	10.000 "
287 lots de	5.000 "
1436 "	2.000 "
14350 "	1.000 "

Pour CINQ Francs

On reçoit de suite le certificat de propriété d'UN BON PANAMA et l'on participe au prochain tirage du 15 FEVRIER 1916

Gros lots: 500.000 Fr. - 100.000 Fr. avec droit à la totalité du lot gagné

Le solde du titre est payable par mensualités

Sécurité absolue - Listes gratuites - Garantie: dépôt de 150 millions effectués au Crédit Foncier de France, donnant un revenu de 5 millions

Adresser d'urgence les souscriptions avec 5 francs à M. le Directeur de LA PRÉVOYANTE, 2, quai des Eaux-Vives, Genève

Les souscriptions sont reçues jusqu'au 15 Février, 2 heures.

# 15

## PIANOS D'OCCASION

des meilleures marques suisses et étrangères, tous garantis en bon état, à vendre de 200 à 900 francs.

Grand choix de pianos neufs

Facilités de paiement

Bon escompte au comptant.

Grand choix de pianos électriques

**Maison A. EMCH**

Montreux

19, Avenue du Kursaal, 19

## Boucherie Alfred Pellet

GENEVE - Terrassière - GENEVE

J'expédie par colis postaux depuis 2 kg. 500 viande fraîche à bouillir de 0.90 cts, à 1.10 la livre.

Expédition soignée par retour du courrier.

## PHOTOGRAPHIE D'ART

Madame Ruggeri-Storni

Avenue du Midi SION Avenue du Midi

Exécution artistique - d'agrandissements -

Groupes et reproductions

Photographies au Platine et charbon genre moderne

Magasin de Meubles „A la Grenette“

**C. Luginbühl**

Tapissier

Bureau, Commode, Chiffonnière  
Lits en fer et en bois en crin végétal et animal  
Canapé, Fauteuil et chaise longue  
Poussettes

Réparations en tous genres  
Se recommande

La Boucherie

**Fréd. Sieber**

Rue de Chantepoulet, 12, Genève

Expédie à partir de 2 kg. 500

Bouilli le kg. de fr. 1.70 à 2.00

Bœuf à rôtir le kg. „ „ 2.20 à 2.60

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Prière d'indiquer le prix de la marchandise désirée.

Fabrique de Meubles

**REICHENBACH FRES**

S. A., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Devis sur demande  
SION - Magasins Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION  
TELEPHONE 35

Vente par acomptes  
TELEPHONE 105

Malgré la hausse

continue vous trouverez encore des chaussures à prix modérés en s'adressant au Magasin

**Ad. Clausen**  
SION

Rue de Lausanne



## TEINTURERIE BALOISE

Lavage chimique

**RÖTHLISBERGER & Cie**

ci-ct. C. A. GEIPEL

La plus grande maison et la mieux recommandée de ce genre à BALE. DEPOTS; à SION chez Sév. ANTHANMATTEN, Tissus et succursale à BRIGUE et ZERMATT. à SIERRE chez Mr. BIRDE, Grand Bazar.



SI VOUS TOUSSEZ prenez les véritables **BONBONS** aux **BOURGEONS DE SAPIN**

Méfiez-vous des imitations EXIGEZ LE NOM **20 ANS DE SUCCÈS**

DEPOSE **HENRI ROSSIER**

Henri Rossier, Lausanne

Le meilleur et le plus salubre des succédanés du café est, de nos jours, sans contredit le Café de malt Kneipp de Kathreiner.

Employé comme addition, voici le meilleur mélange:

3/4 Kathreiner

1/4 Café véritable.

Exiger expressément „Kneipp de Kathreiner“ et refuser les imitations de qualité inférieure et les produits moulus.

## CARTES DE VISITES

GRAND ET BEAU CHOIX A DES PRIX TRÈS MODERES  
IMPRIMERIE GESSLER, SION, RUE DE LA DI-BLANCHE

# Les gros lots de frs 50000 et 20000

de la loterie de Tell ne sont pas encore sortis. Jamais la chance de gain a été aussi grande que maintenant; que ceux qui n'ont pas gagné jusqu'à présent ne se découragent pas et ceux qui n'ont pas encore acheté des billets ne laissent pas passer cette occasion sans tendre la main à la fortune. Hâtez-vous donc et commandez de suite des billets à fr. 1.- (ou des séries entières à frs. 25.- ayant sûrement un lot gagnant) à

L'Agence Centrale Berne  
Passage de Werdt N° 92  
Sur 10 billets 1 billet gratuit Conditions favorables pour revendeurs.

# Les opérations de guerre

## Ce qui a été fait par l'Italie

La lenteur avec laquelle avancent les opérations sur le front italien a provoqué des critiques assez vives dans les pays alliés; ce qui a engagé le gouvernement italien à faire paraître dans les journaux une note officielle sur les résultats obtenus pendant la campagne de 1915.

Ce document insiste naturellement sur les difficultés que rencontrent les troupes italiennes par le fait de la vaste étendue du front à défendre (environ 800 kilomètres), de la fâcheuse conformation de la frontière qui met les Autrichiens en possession des principaux débouchés des Alpes orientales, du caractère de zone alpestre, haute et difficile, du théâtre de la guerre, du puissant système de fortifications élevées par les Autrichiens en temps de paix. « Tout le long de notre frontière, dit la relation officielle, du Stelvio à la mer, c'est une barrière défensive profonde et ininterrompue, dont le haut commandement autrichien a confié la garde à trois armées: celle du général Dankl, dans le Tyrol; l'armée du général Rohr, du mont Paralla, à l'Isonzo, et celle du général Boroevic, sur l'Isonzo ». Les Italiens évaluent les forces autrichiennes à 25 divisions formées aux trois quarts de troupes de première ligne, et le reste de troupes de la territoriale, mais bien encadrées et aguerries. Ces forces équivalraient environ à douze corps d'armée italiens.

Le document officiel en question énumère ensuite longuement les territoires conquis par les Italiens. Ce sont là des succès réels dont peuvent se vanter les Italiens, mais c'est peu de chose si l'on envisage l'effort déjà fourni et le but à atteindre.

Le « Corriere della Sera » a publié, pour illustrer la relation officielle, une carte approximative de la zone occupée par les Italiens. Si on la compare à la carte que les journaux italiens ont publiée au commencement de la guerre, représentant les terres « irredentes » qu'on voulait conquérir, on est forcé d'avouer que les succès italiens sont très relatifs. A part la pointe méridionale du Tyrol et la ligne de l'Isonzo, la frontière autrichienne n'a été nulle part sérieusement forcée. Riva, Rovereto, Trento, Goritz, Trieste sont encore autrichiens. Aucune des positions importantes n'a encore été prise.

Les Italiens ont affaire à une nature et à un ennemi redoutables. C'est reconnaître leurs mérites militaires que de le constater. Ils se battent dans des conditions d'infériorité évidente vis-à-vis des Autrichiens, qui ont perdu toutefois, dit la relation, plus de 30,000 prisonniers, 5 canons, 65 mitrailleuses, plusieurs milliers de fusils, des lance-bombes, des munitions et du matériel de tout genre.

## Les combats sur la Somme

Le critique militaire du « Journal » de Paris écrit:

« En même temps que dans le secteur au nord d'Arras, les Allemands continuaient l'attaque en la prolongeant sur leur droite, ils engageaient une autre action sur un nouveau front, à une cinquantaine de kilomètres plus au sud, dans le secteur de la Somme, calme depuis si longtemps.

Là l'objectif, en supposant qu'il s'agisse d'une attaque poussée à fond, serait Amiens, place d'une extrême importance. Il existe en effet au nord de Paris une sorte de ligne de chemin de fer circulaire qui passe par Reims-Laon-la Fère-Amiens. Les Allemands, qui l'occupent presque entièrement, n'ont cependant aucune des deux extrémités. Reims est, il est vrai, sous leur feu; mais ils sont tenus à distance sur toutes les routes qui mènent à Amiens.

Ces routes sont au nombre de trois, dessinées par un éventail de rivières convergentes, disposition très favorable à l'ennemi. Au nord, c'est la route de l'Ancre, qui passe à Albert; au centre, c'est la route de la Somme, suivie par l'ancienne voie romaine de Vermand à Amiens; au sud, c'est la route de l'Avre, suivie par une voie ferrée qui passe à Roye, puis à Montdidier.

Sur la ligne de l'Ancre, à notre gauche, les positions françaises forment un rentrant peu engageant à attaquer; sur la ligne de l'Avre, à notre droite, il en est de même; le 25, nous y avions bombardé des cantonnements ennemis près de Parvillers; quel rapport a cet événement avec celui qui vient de se passer, nous l'ignorons. Au centre, au contraire, sur la Somme, la ligne française forme un saillant devant le village de Frise. Il était donc naturel que l'attaque se déclanchât sur cette pointe, où le défenseur peut nécessairement fournir moins de feu que l'assaillant. En fait, l'attaque paraît avoir été lancée depuis la Somme au nord, jusqu'à plusieurs kilomètres dans le sud. Elle n'a réussi qu'au voisinage de la Somme, où elle a enlevé le village de Frise. Puis, au cours de la nuit, une autre attaque allemande a été déclanchée à 15 kilomètres dans le sud, le long de la voie ferrée de la Fère à Amiens, dans la région de Lihons. Elle a été arrêtée.

Il semble qu'il s'agit, cette fois encore, d'attaque partielle, l'objectif étant la réduction du saillant sur la Somme. La multiplication de ces attaques est assez remarquable. Dans la méthode allemande, elles annoncent généralement la préparation d'un coup violent sur un autre terrain. Elles se sont ainsi multipliées d'une façon très curieuse sur le front français à la fin d'avril 1915, quand les Allemands préparaient l'expédition Mackensen en Galicie.

## Nouvelles de la Suisse

### Chevaux d'Amérique

Samedi dernier ont été livrés aux recrues de cavalerie qui a actuellement lieu à Zurich, les chevaux qui ont été achetés l'année dernière en Amérique pour le compte de la Confédération par le colonel Bachofner. Ce sont des jeunes bêtes élancées, à belle encolure, à jambes bien musclées. Il s'agit d'un premier essai de remplacer pendant la durée de la guerre les chevaux de la remonte dont la Confédération se fournissait régulièrement en Irlande, mais qu'il n'est plus possible de se procurer dans les circonstances actuelles. Les expériences faites jusqu'ici dans les dépôts de la remonte ont montré que les chevaux d'Amérique étaient d'excellentes bêtes de selle, mais il n'est pas encore possible de savoir si ces animaux se prêteront, en dehors du service, aux travaux de l'agriculture.

Les chevaux d'Amérique ont été adjugés au prix de 1500 à 1600 fr. qui est sensiblement inférieur à celui de leur valeur d'achat.

### L'office suisse du tourisme

On se souvient qu'avant la guerre le Conseil national avait pris en considération une motion de MM. Seiler et Emery demandant à la Confédération de s'intéresser au tourisme. Le Département fédéral de l'intérieur étudie actuellement la création d'un office suisse du tourisme dont les fonctions principales consisteraient à procéder à des relevés économiques, à assister de ses conseils l'industrie hôtelière et les métiers qui en dépendent, à développer dans l'hôtellerie une comptabilité établie sur des bases vraiment commerciales.

Le Département convoquera prochainement les délégués de la Société suisse des hôteliers et ceux des sociétés de développement à une assemblée où seront discutés les statuts de la future institution. L'avant-projet de ces statuts, rédigé par une commission spéciale instituée par les deux associations que nous venons de citer, a été remis il y a quelques jours au Palais fédéral.

### La surveillance à la frontière italienne

De Bellinzona, on mande que les autorités italiennes viennent de prendre de rigoureuses mesures de surveillance à la frontière. La circulation sera suspendue entre 6 heures du soir et 6 heures du matin.

### La sucrerie d'Aarberg

Par suite de l'impossibilité où elle se trouve d'importer le sucre brut qu'elle raffine et dont elle fait du sucre en morceaux, la fabrique et raffinerie de sucre d'Aarberg se verra forcée de suspendre son activité le 15 février; les 300 ouvriers et ouvrières qu'elle occupe vont être privés de travail; ils ont reçu leur congé samedi. L'an passé, le raffinage avait pu continuer jusqu'au commencement de juin.

### Le coton arrive

Mille balles représentant le chargement de vingt wagons de coton sont parties du Havre à destination de la Suisse; quarante wagons de tissus et fils de coton qui se trouvaient à Rochefort et à Boulogne vont être expédiés en Suisse.

L'Angleterre a autorisé en principe l'exportation en Suisse de 3000 quintaux métriques de coton égyptien destiné aux filatures suisses.

### La „Stimmen im Sturm“ et les fils de nos chefs

Dans sa dernière lettre, notre correspondant de Berne disait: « On apprend que deux des éditeurs responsables de la violente publication pangermaniste « Stimmen im Sturm » ne sont rien moins que le major Wille, fils du général, et M. Antoine de Sprecher, fils du chef d'état-major ».

Il y a lieu de faire observer que le major Wille fils du général, s'est retiré dernièrement de la liste des actionnaires de la sus-dite publication et que son nom a été radié dans le Registre du Commerce. Quant à M. A. de Sprecher, il y figure toujours. Il est vrai qu'on ne saurait rendre notre chef d'état-major responsable des actes de son fils; mais les gens par le temps qui court, sont toujours portés à de fâcheuses interprétations en sorte qu'il aurait été préférable de ne pas voir M. de Sprecher fils mêlé à la « Stimmen im Sturm ».

### A notre frontière

Dimanche après-midi, les Allemands recherchant probablement des batteries françaises à proximité de notre frontière, ont lancé des obus qui sont tombés à quelques mètres de notre territoire. Il est faux toutefois que des projectiles soient tombés sur le bureau de douanes, qui n'a été évacué que par mesure de précaution.

Des éclats d'obus ont toutefois été projetés sur territoire suisse.

Le commandant d'une batterie allemande est venu à la frontière présenter ses excuses à l'autorité militaire suisse à la suite d'éclats d'obus sur notre territoire. L'affaire est ainsi liquidée.

### Contrebande de médicaments

Des douaniers faisant le service des bateaux de Lugano à Porlezza ont découvert un cas de contrebande de médicaments par un Italien domicilié à Lugano, avec la complicité du tenancier du buffet des bateaux à vapeur, Italien également. Les deux contrebandiers ont été dénoncés à l'autorité militaire.

La Société de navigation a annulé le contrat de location passé avec le tenancier du Buffet et, en raison du faible mouvement des voyageurs, a suspendu le fonctionnement du buffet des bateaux jusqu'à nouvel avis.

### Ecclesiastiques suisses parmi les prisonniers de guerre

Les « Basler Nachrichten » annoncent que Père Sigismund de Courten, délégué par le Département politique fédéral pour visiter les prisonniers allemands en France, s'est rendu aux camps de prisonniers établis en Corse et qu'il a adressé à Berne un rapport où il

déclare très satisfait de la réception qui lui a été faite et des installations qu'il a visitées. Cet ecclésiastique va se rendre à Vienne pour intéresser le gouvernement autrichien au sort des prisonniers austro-hongrois faits par les Serbes et qui ont été transportés en France après l'occupation de la Serbie. Le Père de Courten partira ensuite pour Rome. D'autre part, répondant à une invitation du pape, 5 capucins suisses sont partis pour la Sardaigne exercer leur ministère religieux parmi les prisonniers autrichiens qui y sont internés.

L'abbé Dévaud, qui a été chargé de visiter les prisonniers français en Allemagne se rendra probablement à Constantinople pour visiter, si faire se peut, les prisonniers français tombés entre les mains des Turcs.

Suivant le journal badois, l'Allemagne et l'Allemagne sont actuellement en pourparlers pour améliorer réciproquement le sort des prisonniers de guerre en groupant dans le même camp de concentration les prisonniers faisant partie de la même famille.

### Les Chambres ne seront pas convoquées

Dans sa réponse au comité socialiste suisse demandant la convocation des Chambres, le Conseil fédéral déclare qu'il n'y a pas lieu à pareille convocation une enquête judiciaire étant ouverte et les Chambres n'ayant pas la compétence d'intervenir dans le domaine de la justice, puisque nous vivons sous le principe de la séparation des pouvoirs.

Le Conseil fédéral estime qu'il a toujours agi selon les pouvoirs qui lui ont été conférés par l'arrêté du 3 août 1914, et qu'il n'y a aucune raison pour les Chambres d'intervenir au sujet des compétences et obligations du pouvoir exécutif.

En ce qui concerne les attaques portées contre le général, le Conseil fédéral fait observer que, d'après l'article 204 de l'organisation militaire, une révocation du général ne peut avoir lieu que sur la proposition expresse du Conseil fédéral. Il n'existe aucune raison de formuler pareille proposition, le général ayant pleinement agi selon les instructions reçues. D'ailleurs, le Conseil fédéral se trouve en complète unité de vues avec lui, notamment aussi en ce qui concerne les récentes affaires militaires.

## Question des étrangers.

Pour connaître certains maux, il faut être malade. Ce sont les milieux contaminés qui réagissent d'abord contre les contagions et les fléaux. Ce principe est vrai, qu'il s'agisse de plaies sociales et nationales aussi bien que de maladies physiques. Genève et Zurich, sont si l'on peut dire, les centres de l'invasion pacifique de notre pays par les étrangers. C'est de Genève qu'est partie l'initiative en faveur de la naturalisation obligatoire. Ce sont les patriotes zurichois qui semblent étudier maintenant avec le plus de zèle ce problème essentiel de notre vie nationale.

La « Nouvelle Gazette de Zurich » nous apporte le résumé d'une conférence que M. C.-A. Schmid a consacré à ce problème dans une séance de la Nouvelle Société Helvétique. Tous les citoyens actifs doivent être avertis de l'importance de la question des étrangers et toutes les autorités, sociétés, groupements doivent collaborer à sa pratique. Il y a certes des difficultés. Un certain égoïsme national nous empêche d'accepter les remèdes inévitables. Cependant notre indépendance, notre existence même sont en jeu.

Les éléments étrangers qui s'établissent chez nous sans se faire naturaliser, représentent une puissance économique considérable. Efforçons-nous d'assimiler ces gens-là, non seulement au point de vue politique mais au point de vue économique. Certes les autres Etats hébergent aussi des colonies étrangères. Mais leur population ne renferme en moyenne que 3 à 4 étrangers pour 100 habitants; la Suisse en compte 17 pour cent.

Nous nous tenons sur la défensive. Nous laissons les immigrés cohabiter indéfiniment avec nous, mais, par des mesures restrictives, nous les empêchons d'acquiescer. L'indignation suisse. Nous ne devons pas souffrir plus longtemps que le pouvoir d'assimilation de notre peuple reste sans objet et sans action. Il faut nous résoudre à des mesures actives, voire même à des mesures brutales.

Nous accordons aux étrangers qui jouissent de notre hospitalité tous les avantages et les droits que nous pouvons donner, et nous ne nous réservons que des désavantages: le service militaire et les impôts de l'assistance publique. Ces étrangers agissent sur les Suisses qui les entourent, sur les camarades, collègues, parents qui forment leur milieu Suisse, et ils exercent ainsi une influence politique et économique égale à celle qu'ils exerceraient s'ils étaient Suisses.

La grande adversaire de la naturalisation est naturellement la commune bourgeoise. Au fond, les bourgeoisies ne sont plus guère aujourd'hui que des organisations chargées de l'assistance de leurs bourgeois. Mais elles ont conservé leur fierté d'antan et leur exclusivisme quoique les cantons soient souvent obligés de participer aux dépenses d'assistance des communes bourgeoises. M. C.-A. Schmid estime que notre système actuel de naturalisation a fait son temps et qu'il faudrait centraliser dans la main du gouvernement fédéral toute la politique des naturalisations. Opinion contestable, mais qui mérite d'être examinée.

En 1905, Lausanne, par exemple, comptait en chiffres ronds 60,000 habitants dont 2700 seulement étaient bourgeois de cette ville. Situation anormale. Elle prendrait fin si la Confédération devenait la seule maîtresse de ce droit de naturalisation qui se divise maintenant entre la commune, le canton, et l'autorité fédérale. L'introduction de la naturalisation obligatoire diminuerait de 8 à 10,000 âmes par an l'accroissement de la population étrangère en Suisse. Certes la naturalisation obligatoire suscitera des difficultés d'ordre juridique;

on sait en effet que les ressortissants de certains Etats ne peuvent jamais perdre leur indigénat primitif; en les naturalisant, on crée des cas de double nationalité. Mais ces obstacles ne doivent pas être insurmontables et nous les surmonterons en poursuivant exclusivement nos intérêts nationaux.

L'établissement des étrangers chez nous est décidément trop facile. En déboursant 60 centimes pour un permis de séjour, le premier personnage venu acquiert en Suisse des droits forts étendus. Cette trop large hospitalité a besoin d'une réforme qui complètera celle du système des naturalisations.

L'exposé de M. Schmid a été suivi d'une discussion nourrie. Le Dr Bollinger, président de cette « commission des neuf » qui a étudié officiellement la naturalisation obligatoire, a appuyé de son autorité les conclusions de l'orateur. Le temps presse, a-t-il dit.

Il faut rompre sans retard avec des pratiques et des préjugés surannés. Un étranger qui, durant 10 à 15 ans, a partagé sans interruption notre vie nationale sans tomber à la charge de l'assistance publique et sans encourir de condamnation est bien digne de devenir notre concitoyen.

Le problème de la naturalisation ne manquera pas d'être discuté vivement pendant l'année présente; peut-être sera-t-il résolu au lendemain de la paix. C'est pourquoi, quelle que soit notre opinion personnelle, nous avons jugé bon d'en entretenir nos lecteurs.

N.B. — Les idées du Dr C.-A. Schmid doivent toujours retenir l'attention. C'est lui, en effet, qui, dans son opuscule « La Suisse en l'an 2000 » a, un des premiers, signalé, en un tableau saisissant, bien que peut-être un peu pessimiste, le danger très grave que constitue, pour notre pays, l'immigration étrangère. Ses travaux seront certainement consultés et avec fruit, par les autorités qui auront à résoudre ce problème aussi épineux qu'urgent.

Aussi, n'est-ce pas trop tôt pour attirer l'attention des fédéralistes, et nous en sommes, sur le remède qu'il préconise: centralisation dans la main du gouvernement fédéral de toute la politique des naturalisations. Mais n'oublions pas qu'une attitude purement négative ne suffirait pas à écarter le danger. Il faut que les cantons, le Valais aussi bien que les autres, s'occupent sans retard de la question et la résolvent de manière à sauvegarder leur autonomie et les intérêts de la Suisse notre commune patrie. Cn.

## CANTON DU VALAIS

### Nos Conseillers d'Etat en délégation

M. Maurice Troillet, président du Conseil d'Etat et Chef du Département de l'Intérieur, a assisté lundi à l'inauguration de l'Institut d'hygiène, à Genève.

M. Couchepin, Chef du Département de Justice et Police assista le même jour, à Genève également, à la réunion intercantonale des commissions de navigation de la Suisse romande. Il a été nommé président de la commission du Léman.

### SION — Passage des prisonniers français malades

Les prisonniers français malades venant d'Allemagne et se rendant à Montana passeront à Sion dimanche 6 courant, par le train de 8 h. 25 du matin.

A cette occasion, la Section de Sion de la Société suisse de la Croix-Rouge a décidé d'organiser au passage du train une distribution de paquets contenant des objets utiles pour ces braves. Comme il ne peut être question de permettre à chacun d'offrir personnellement ce qu'il jugera agréable, la Croix-Rouge se charge de recueillir les dons, de les mettre en paquets et de les distribuer.

Elle fait appel à toutes les personnes désireuses de soulager les souffrances de ceux qui viennent sous notre ciel chercher une guérison qui leur permettra, à la fin des hostilités d'être rendus à leur famille.

Tout en laissant à chacun le choix de ce qu'il désire offrir, nous nous permettons de signaler comme nous paraissant utiles des objets tels que: mouchoirs, bas, cache-nez, gants, pantoufles, sous-vêtements chauds, etc.

Les envois en argent seront également les bienvenus et permettront à la Croix-Rouge d'égaler et de compléter les dons.

Ceux-ci seront recueillis jusqu'à vendredi soir à l'Agence immobilière de Werra, à l'Avenue du Midi, dont le bureau sera ouvert de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h. du soir.

Nous avons la ferme espoir que notre population ne laissera pas échapper cette belle occasion de donner une nouvelle preuve de sa générosité.

Que notre reconnaissance envers Dieu d'avoir été préservés des horribles maux de la guerre, attendrisse notre cœur et élargisse notre geste pour soulager ceux qui se sont généreusement sacrifiés pour leur patrie.

Le Comité de la Section de la Croix-Rouge de Sion.

L'Assemblée générale de la Section de la Croix-Rouge de Sion aura lieu le dimanche 6 février à 5 h. du soir à la Salle du Grand Conseil.

Le Comité.

### Assemblée de la Société valaisanne des officiers. — Le manège.

Dimanche, 30 janvier, a eu lieu à l'Hôtel des Alpes, à Loèche-les-Bains, l'assemblée générale de la Société valaisanne des officiers, sous la présidence du major Imesch, remplaçant le major Couchepin indisposé; 42 officiers des différentes parties du canton y assistaient. Il a été donné lecture d'un rapport sur l'activité du comité sortant de charge pendant ses quatre années d'exercice et d'un rapport sur l'établissement du manège à Sion.

Ce dernier est complètement terminé, sauf quelques petits travaux de parachèvement. C'est un grand et beau manège qui a une piste

de 28 m. 50 de long sur 16 m. de large, un vestiaire-lavabo et une chambre pour la selle; au-dessus de ces locaux a été installée une grande tribune pouvant contenir 80 à 100 personnes, une deuxième tribune plus petite dans le pignon nord, pouvant contenir à l'occasion 5 à 6 musiciens. Dans le but de pouvoir utiliser ce bâtiment pour des fêtes ou des banquets, il a été prévu deux grandes portes dans les façades nord et sud et des portes de dégagement dans les façades latérales.

L'objet principal à l'ordre du jour était la discussion du règlement du manège. Ce dernier a été approuvé. Il prévoit notamment que l'utilisation du manège pour d'autres buts que l'équitation est de la compétence du comité du manège qui accorde ou refuse l'autorisation et arrête, pour chaque cas, les conditions spéciales.

L'Etat ayant fourni le terrain nécessaire et donné une subvention de 2000 frs., pourra à l'occasion utiliser gratuitement le manège pour des réunions et banquets officiels pour autant que la Société du manège ou ses membres n'en auront pas besoin.

Ajoutons que le fonds pour la construction du manège a été constitué par les subventions suivantes: Etat 2000 fr., municipalité de Sion 1000 frs., bourgeoisie de Sion, 500 frs., et au moyen de 70 actions de 100 francs dont la plupart, soit 50, ont été souscrites à Sion; 3 de ces actions ont déjà été remboursées.

L'assemblée a renouvelé comme suit son comité: président, major d'infanterie Imesch, à Sierre; vice-président, major d'artillerie Andrea, à Brigue; rapporteur major d'inf. Schmidt; secrétaire, capitaine Meichtry, à Loèche et caissier, 1er lieutenant, quartier-maître J. Tissières, à Martigny.

## Faits divers

### L'éclipse de soleil de demain

Nous avons annoncé qu'une éclipse de soleil se produira le 3 février; pour nous elle ne sera que partielle et encore ne l'apercevra-t-on peut-être pas, car elle a lieu seulement quelques instants avant le coucher du soleil. Voici ce qu'écrit à ce propos l'astronome Moreux:

Une éclipse de soleil, doit, en effet, avoir lieu dans la soirée du 3 février; c'est-à-dire qu'en vertu du jeu des mouvements célestes la Lune, à un moment donné, passera entre le soleil et la terre. La lumière solaire sera donc interceptée en partie pour notre planète et comme la Terre se déplace, ainsi que la lune; comme d'autre part, notre globe tourne sur lui-même à la façon d'une toupie, l'ombre de la lune tracera sur la surface terrestre un long ruban qui marquera les endroits où l'éclipse sera totale.

Après avoir commencé dans l'Océan Pacifique, ce ruban d'ombre abordera la partie septentrionale de l'Amérique du Sud, traversera la Colombie, le Venezuela, s'étendra sur la Guadeloupe et se développera sur tout l'Atlantique pour finir au sud de l'Irlande, à l'entrée du canal Saint-Georges.

Tout en accomplissant le trajet d'un paquebot qui viendrait des Petites-Antilles, on dirait que l'éclipse se terminant à l'entrée de la Manche, a pris soin d'éviter les pays belgicains.

Néanmoins, les portions occidentales de l'Europe ne seront pas privées de la vue du phénomène. Pour toute la France, l'Angleterre, la Belgique et l'Espagne, l'éclipse sera partielle.

A Paris, la phase sera assez forte, mais l'éclairement du disque solaire ne commencera à être visibles qu'à partir de 4 heures 33 minutes 48 secondes du soir, c'est-à-dire 14 minutes 12 secondes seulement avant le coucher du soleil.

C'est là un phénomène assez rare pour que nos lecteurs ne manquent pas de l'observer si le temps est favorable.

Au moment du coucher du soleil, le disque de l'astre du jour sera assez fortement entamé.

### Sous un éboulement

Près du village d'Inden, dans la vallée de la Dala, à 11 kilomètres de Louèche, un tunnel creusé en vue d'assainir la contrée s'est effondré ensevelissant deux ouvriers originaires d'Inden. L'un d'eux a réussi à se dégager. L'autre, un nommé Renggli, célibataire 20 ans, a succombé.

### SION — En voulant sauter du train

Hier matin, mardi, près de la gare de Sion, une femme du Haut-Valais, ayant voulu sauter du train en marche est tombée sur la voie. Elle a été relevée avec une blessure à la tête et transportée à l'hôpital. Sa blessure ne présente aucune gravité contrairement à ce qu'annonce une dépêche.

### Société Cantonale Valaisanne des Cafetiers et Restaurateurs

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 janvier 1916, à l'hôtel Kluser, à Martigny:

Après un banquet très fréquenté, le président remercie les cafetiers pour leur nombreuse participation à la réunion, ainsi que les membres passifs de leur présence et des cadeaux offerts aux cafetiers à l'occasion de cette réunion. Il souhaite la bienvenue à notre président central, M. Amsler, et lui dit tout le réconfort que nous apporte sa présence parmi nous dans les circonstances actuelles.

Le président central nous dit toute sa joie de se trouver parmi nous, joie mitigée, cependant, par le fait que, au lieu de venir prendre part à l'une de nos réjouissances il est appelé pour apporter son aide et son appui, ainsi que celui de la Corporation suisse des Cafetiers, pour une revendication aussi justifiée que la nôtre.

Après quelques aimables paroles des mem-

bres passifs et une allocution du représentant du Comité cantonal de Genève, M. Jean Gay, lequel nous apporte les saluts et encouragements des collègues genevois, le président passe à l'ordre du jour.

Après l'admission des nouveaux membres, les vérificateurs de comptes donnent décharge au Comité pour les comptes de 1914. Les comptes de 1915 n'ayant pu être mis à jour à temps voulu, le Comité est chargé de les liquider et les présenter à la prochaine assemblée. Le Comité est prié de liquider les comptes dorénavant en décembre, et de les présenter bouclés pour l'assemblée de janvier. Le caissier remettra en décembre les comptes, auxquels seront jointes toutes les pièces utiles aux vérificateurs. Il ne sera pas nécessaire de faire figurer ces comptes, dans un journal, celui-ci devant renfermer des objets d'un intérêt général.

Il est procédé ensuite, à la nomination du Comité après de laborieuses discussions et sur l'insistance spéciale du président central le président cantonal consent à accepter sa réélection.

Le Comité est donc composé comme suit: Président: M. Kluser; vice-président: M. Tavernier; caissier: M. Gay; secrétaire, M. E. Masserey; membres adjoints: MM. Heinzen, Mottier, Contat.

Les deux vérificateurs de comptes sont confirmés.

Les délégués sont désignés en la personne de MM. Tavernier, Contat, Heinzen.

Après rapport sur le bureau de placement et vu la démission du titulaire, auquel il est voté des remerciements, M. Mabillard, à Chalais, est nommé à cet effet. Les collègues sont invités à s'intéresser davantage à notre bureau de placement dont les services, après discussion, demeurent gratuits pour les sociétaires.

La modification et la réimpression des statuts sont renvoyées à des temps meilleurs, ainsi que l'inscription au Registre du Commerce.

Abordant l'objet le plus important de l'ordre du jour, le président donne lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat fixant l'ouverture des établissements publics à 8 h. du matin à 10 heures du soir.

Il informe qu'un recours a été adressé à ce sujet au Conseil d'Etat appuyé de nombreuses listes de pétitions contenant plus de 500 signatures.

Le président annonce que, si cette pétition ne devait pas être prise en considération, nous aurions recours à une pétition publique, signée également des consommateurs, et pour laquelle nous réclamerions également l'appui des autres corporations et sociétés du Valais. Nul doute que, vu la justesse de nos revendications nous arrivions à ouvrir les yeux de nos autorités sur l'erreur commise en exagérant les mesures de police, dont le besoin ne se faisait pas plus sentir que dans les autres cantons de la Suisse, dans lesquels les autorités ont également pris des mesures de police pour les heures d'ouverture des cafés, mais sans leur donner le caractère abusif et exagéré qui leur a été octroyé en Valais.

Après lecture de la réponse qui sera envoyée à l'A. T. S. ensuite de son aimable demande, prouvant l'intérêt que soulève même dans le public les questions à l'ordre du jour, le président donne la parole à M. Exhenry. Celui-ci nous apporte l'assurance de l'appui de la Société des Hôteliers, et invite le Comité à prendre part à sa prochaine assemblée de Sierre pour y discuter des intérêts communs. Il prie le Comité d'établir une table qui serait envoyée à chaque cafetier, d'après laquelle il serait facile à chacun d'établir les frais approximatifs, et de se rendre compte, en comparant le résultat obtenu avec la quantité du vin vendue par année des frais que représente chaque litre de vin vendu.

La question sera étudiée par le Comité. Après un magistral discours en allemand et en français du président central, dans lequel il nous garantit l'appui moral et financier de notre comité central, et de tous nos collègues de la Suisse, la séance est levée à 7 heures. (Journal des Cafetiers).



Le voivode Putnik

On annonce le décès, à Corfou, où il s'était réfugié, avec le gouvernement serbe, du généralissime Putnik.



M. Goremykine

PETROGRAD, 2. — Sur sa demande, M. Goremykine, président du conseil des ministres, a été relevé de ses fonctions pour raisons de santé. Il a été nommé conseiller privé de première classe.

Le conseiller de première classe Sturmer a été nommé président du conseil.

## Echos

### L'ère des femmes

Du « Temps »: Parmi les conséquences de la guerre (dans les pays belligérants), il en est une qui, dès à présent, préoccupe d'excellents esprits et dont les effets sur la vie sentimentale et sociale se feront gravement sentir; c'est la diminution de la population adulte mâle en Europe. Un déchet de huit à dix millions d'hommes de 18 à 45 ans, cela constitue évidemment un élément de trouble pour l'existence telle qu'elle était organisée jusqu'ici dans les pays européens et qui ne pourra être demain ce qu'elle était hier. M. Arthur Girault, professeur à l'université de Poitiers, a consacré à cette question une étude très complète dans laquelle il démontre que l'équilibre qui existait antérieurement entre les sexes étant rompu on se trouvera en présence d'une situation de fait qui déterminera une véritable révolution morale dans les mœurs.

M. Arthur Girault constate que toute balle frappant un conscrit au front coiffe en même temps une jeune fille du bonnet de sainte Catherine. Comme il y aura beaucoup moins d'épouseurs que de jeunes filles en quête d'un mari, on verra se produire les unions les plus disproportionnées; pour les hommes « l'âge d'aimer » se trouvera reporté très loin; des unions qui, soit par la disproportion des âges

soit par la différence des conditions sociales, auraient fait scandale auparavant, n'étonneront plus personne, et les coureurs de dot auront beau jeu. Mais, comme, malgré le recul de « l'âge d'aimer », il n'y aura pas assez de maris pour toutes celles qui aspirent à l'hyménée, on verra se multiplier dans les familles le nombre de celles qui ne se marieront pas.

Ce n'est là, il est vrai, que le côté sentimental de la question; il y a l'autre côté dont la portée sociale est considérable; condamnées au célibat, beaucoup de jeunes filles devront se préoccuper d'acquiescer un métier ou une situation afin de pouvoir se suffire à elles-mêmes. La femme remplira peu à peu une foule de rôles qu'elle ne songeait pas à disputer à l'homme. Elle s'introduira dans les banques, les grandes administrations, les bibliothèques; elle s'imposera dans les métiers qui exigent plus d'adresse que de force, comme ceux de tailleur et de coiffeur. Ce sera, par le fait des circonstances, le triomphe du féminisme pratique.

## LA GUERRE

### Des zeppelins sur l'Angleterre

Les zeppelins continuent à faire parler d'eux; après Paris, plusieurs villes anglaises ont reçu leur indésirable visite.

Un communiqué officiel allemand dit: « Dans la nuit du 31 janvier au 1er février, une de nos escadres de dirigeables a lancé avec abondance des bombes explosives et incendiaires sur le dock, le port et les fabriques de Liverpool, Birkenhead et les environs, sur des fonderies et des hauts fourneaux de Manchester, sur des fabriques et des hauts fourneaux de Nottingham, Sheffield, ainsi que sur les grands établissements industriels dans l'estuaire de l'Humber et près de Great-Yarmouth. Partout on a observé de puissantes explosions et de violents incendies. Sur les bords de l'Humber, en outre, une batterie a été réduite au silence. Les dirigeables ont été fortement canonnés de tous les points, mais ils n'ont pas été atteints. Tous les dirigeables sont revenus indemnes, malgré la forte réaction. »

Le « Daily Mail » apprend, d'autre part, de Rotterdam que des zeppelins se montrent très actifs en Belgique, depuis plus d'une semaine. Les voyages avaient principalement pour but d'essayer les dirigeables nouvellement construits.

— A la Chambre française, le gouvernement a été interpellé au sujet de l'incursion des zeppelins.

La Chambre, après une intervention de M. Briand, qui a déclaré que l'incursion des zeppelins est une fatalité de la guerre et qu'il est dans l'impossibilité d'exposer publiquement le détail des mesures prises pour la défense de Paris, a renvoyé l'interpellation, sur la demande du général Gallieni, qui en entretiendra la commission de l'armée.

**Un loup attaque des soldats**  
On mande de Venise, 27 janvier, au « Giornale d'Italia »:

« L'autre nuit, un loup errant, échappé sans doute de quelque cage, s'introduisit dans la cour du palais Franceschini, à Castelfranco-Veneto, où sont logés beaucoup de cavaliers. Deux de ces derniers, rentrant tard au quartier, furent attaqués par la bête affamée qui les blessa avec ses griffes au visage et aux jambes. Un lieutenant réussit à tuer la bête d'un coup de revolver. Les deux soldats ont été transportés à l'hôpital. »

**Aden assiégé**  
Le « Corriere della Sera » reproduit, sous toutes réserves les informations suivantes publiées dans la « Gazette de Cologne » sur la situation des Anglais à Aden:

« A Suez, il a fallu réunir en toute hâte des troupes italiennes et hindoues et les envoyer à Aden qui serait assiégé du côté de la terre par des forces arabes bien armées et par des réguliers turcs. Un officier anglais blessé aurait confirmé ces bruits en ajoutant que la garnison d'Aden qui s'élève à 20,000 hom-

mes se défend désespérément. Les Arabes et les Turcs ont déblayé toute la côte méridionale de l'Arabie et la côte du Yemen. »

« Au commencement de la guerre, les possessions britanniques dans les deux régions étaient de 250,000 kilomètres carrés. Tout ce territoire, d'après un autre anglais, aurait été perdu jusqu'à Aden. Les cheiks arabes, avec tous leurs hommes sans exception, auraient passé aux Turcs. »

### L'énigmatique Roumanie

Le ministre d'Allemagne de Bucarest, appelé tout récemment à Berlin, est retourné à Bucarest, où il a été reçu par M. Bratianu et le roi.

Le « Berliner Tageblatt » écrit à ce sujet « Sans être aggravée, la situation de la Roumanie retient, depuis quelques jours, l'attention des milieux politiques et diplomatiques au plus haut degré. L'action continue de l'Entente à Bucarest a créé une situation qui ne peut laisser les puissances centrales et ses alliées sans appréhensions pour l'avenir. »

Après l'exportation de 50,000 wagons de blé pour l'Allemagne, obtenue au prix de mille difficultés, l'Entente a su soulever les difficultés les plus diverses destinées à entraver l'exécution pratique de cet accord.

« Les huit dixièmes de l'armée roumaine sont sous les armes. La plus grande partie des troupes à la frontière de Bessarabie n'ont pas été renforcées. Enfin, une grande partie de l'artillerie lourde des côtes est toujours en position près des frontières, contre la Bulgarie et la Hongrie. »

L'Entente ne cache pas son espoir d'entraîner la Roumanie et la Grèce avec elle au moment de l'offensive générale sur tous les fronts. Il est évident qu'il faudra décider la Roumanie à préciser son attitude. »

### Le voyage de M. Briand à Rome

La venue en Italie du président du conseil des ministres français, M. Briand, est annoncée officiellement pour le milieu du mois de février. M. Briand sera accompagné par MM. Bourgeois, ministre sans portefeuille, Thomas sous-secrétaire d'Etat à la guerre, et de Margerie, directeur des affaires politiques et commerciales au ministère des affaires étrangères.

### Pour l'emprunt italien

Deux réunions solennelles pour la propagande en faveur de l'emprunt national ont eu lieu dimanche à Rome et à Venise, au milieu d'un vif enthousiasme patriotique.

Dans la réunion de Rome, des discours ont été prononcés par le député socialiste indépendant Raimondo, et l'ancien ministre radical Sacchi.

Dans la réunion de Venise, des discours ont été tenus par M. Luzzatti, ancien président du conseil et Rava, vice-président de la Chambre.

Une propagande intense a eu lieu dans tout le pays et donne partout le meilleur résultat.

### L'occupation bulgare en Serbie

Les autorités bulgares ont partagé en seize arrondissements la région que leurs troupes occupent en Serbie. Cette division administrative est intéressante, parce qu'elle indique les limites du territoire concédé aux Bulgares par les Austro-Allemands. Voici, du nord au sud, la liste des nouveaux arrondissements bulgares:

Pojarevatz, Négotine, Zaitchar, Kuprija, Kroujevatz, Nich, Pirov, Vragna, Prichtina, Uskub, Tetovo, Ichtip, Kavadar, Monastir, Oskrida.

On remarquera qu'il n'est encore question, dans cette liste, ni de Prisren, ni de Diakovo. Ces deux localités paraissent avoir été cédées aux Bulgares depuis le voyage de Guillaume II à Nich.

### La prise du fort de Karabouroun

On donne les détails suivants, de source italienne, sur l'occupation du fort de Karabouroun, dans la baie de Salonique (côte de Chalcidique):

Le commandant de la garnison grecque, colonel Lelakis, refusa d'abord de livrer le fort aux Alliés. Le colonel français Courrier lui donna alors une déclaration écrite comme quoi il ne céda qu'à la force. Le commandant grec fut transporté à bord d'un navire qui l'amena à Salonique. Les communications téléphoniques entre Karabouroun et le quartier-

général de l'armée grecque avaient été interceptées.

### Le maréchal Mackensen à Nisch

Le maréchal Mackensen qui était aux côtés de l'empereur Guillaume dans les fêtes de la rencontre du souverain allemand et du roi Ferdinand à Nisch, le 18 janvier, vient encore de recevoir à Nisch, à son quartier général, le 27, la visite du couple royal de Bulgarie, en l'honneur duquel il a donné un grand gala au casino des officiers de son état-major. Le tsar Ferdinand est resté en conversation pendant une heure avec le maréchal.

### La guerre et la navigation

Le correspondant de l'Associated Press à Washington télégraphie que le gouvernement américain a demandé aux belligérants d'adhérer à des règles aux termes desquelles:

1. Un non combattant a le droit de traverser la haute mer sur un navire marchand battant pavillon d'une puissance belligérante.
2. Un navire marchand de nationalité quelconque ne peut être attaqué sans préavis.
3. Un navire marchand d'une nation belligérante devra immédiatement obéir à l'ordre de stopper.
4. Interdiction de tirer sur un navire marchand sauf si ce dernier tente de résister.
5. Un navire marchand ne sera coulé que s'il est impossible de le convoier et seulement après que l'équipage et les passagers ont été mis en sûreté.

Le gouvernement américain ajoute que si les puissances belligérantes refusent d'adhérer à ces règles, l'autorisation d'entrer dans les ports américains sera refusée aux navires marchands armés, sauf s'ils se soumettent aux conditions visant les navires de guerre.

## Dernière Heure

### Déraillement d'un train

ST-DENIS, 2. — Le rapide de Calais est arrivé à St-Denis avec un quart d'heure de retard; la machine déraila près du pont de la Révolte entraînant avec elle 4 wagons; le train alla à une allure de 90 km. Trois voitures de queue quittèrent les rails et furent renversées; elles ne formèrent plus qu'un indescriptible amas de ferraille d'où partaient les cris déchirants des femmes et des enfants. Presque aussitôt les réservoirs de gaz d'éclairage prirent feu et communiquèrent l'incendie aux wagons renversés.

Les pompiers organisèrent les premiers secours; les zouaves s'aiderent aussi au sauvetage; les ouvriers mobilisés des usines voisines accoururent aussi. A 22 h. 30, les soldats soulevèrent les wagons avec des crics et dégagèrent les corps des victimes qui furent déposés à la gare. Les blessés furent transportés à Paris.

La machine s'est renversée; le fourgon qui la suivait, télescopé par le brusque arrêt du train pénétra dans une voiture de première classe qui fut renversée. Les voyageurs des wagons de queue projetés hors des rails ont eu quelques blessures. Le chef de train est parmi les morts, jusqu'à présent on a retiré 10 morts et une vingtaine de blessés.

### Un zeppelin à Salonique

SALONIQUE, 2. — Mardi matin, à 3 h, un zeppelin a bombardé Salonique en lançant 20 bombes incendiaires: 2 soldats grecs, 5 réfugiés et 7 ouvriers ont été tués; il y a une cinquantaine de blessés.

### Prévenir vaut mieux que guérir!

L'approche des froids ouvre la porte au cortège des rhumes, maux de gorge, enrhumements, catarrhes, bronchites, influenza, asthme, etc. Prévenez-les en vous munissant à l'avance de **Pastilles Wybert-Gaba**, qui ont guéri radicalement des centaines de milliers de personnes souffrantes de la gorge et des voies respiratoires.

Les **Pastilles Wybert-Gaba** sont souvent imitées; aussi faut-il être sur ses gardes lorsqu'on les achète. Elles ne se vendent qu'en boîtes de 1 franc.

## LE MORT VOLANT

Le Chef de la Sûreté et le second avaient sursauté tous deux car ils se croyaient seuls ils l'étaient même, et pourtant cette voix étrange, où Crussol d'ailleurs reconnaissait tout de suite la voix de son agent favori, affirmait la présence d'une tierce personne... une présence invisible et quasi surnaturelle par conséquent...

Crussol, qui ne croyait pas au surnaturel, regarda son second de travers, le soupçonnant un instant de vouloir lui jouer un tour de ventriloque, mais Melard semblait simplement inquiet en pensant que réellement cette fois les murs avaient eu des oreilles.

— Eh bien, entrez Flax, gronda le chef de la Sûreté, vous savez bien qu'on ne fait pas de manières ici à l'heure du coup de feu.

— Je ne demande pas mieux que d'entrer, monsieur Crussol, fit la même voix cavernueuse, mais il faudrait que vous commenciez par m'ouvrir.

— Où êtes-vous donc, sacrebleu, fit Crussol ahuri.

— Dans la cheminée dont le tablier est malheureusement baissé.

Melard avait sursauté et maintenant il se précipitait, levait la petite trappe de fer. Les deux pieds énormes de l'inspecteur principal

Flax apparurent dans le chambranle, avec les deux jambes du pantalon, jusqu'à la hauteur de la rotule — car l'agent célèbre était bas sur pattes — puis, les deux jambes fléchirent sur elles-mêmes, s'arc-boutèrent sur les genoux, les cuisses apparurent, puis le bas d'un veston, puis tout le buste incliné horizontalement et la grosse tête grisonnante, hâlée, épanouie de Flax qui, la bouche arrondie, faisait: « Coucou! »

Crussol s'esclaffa, tendit la main au vieil agent pour l'aider à sortir de sa cachette.

— Comment diable êtes-vous entré là-dedans? questionna-t-il.

— Par l'autre bout bien sûr, fit Flax, celui qui donne sur les toits... Il faut vous dire patron, que j'avais parié avec le brigadier Grignon que je pénétrerais dans votre cabinet à votre insu même et ce en dépit de la consigne rigoureuse du nouveau service d'intérieur entré en vigueur depuis mon départ, à la suite de l'affaire de ce cambrioleur qui s'est sauvé de chez vous par le chemin précisément par lequel je viens d'entrer.

— Ah! vous avez connu cette histoire?

— Parbleu! on lit les journaux de Paris partout, même au fond du Brésil.

— Et cela s'est bien passé là-bas?

— Très bien.

— Alors... couvert d'or?

Flax se gratta le front, l'air gêné, presque honteux.

— Pas précisément... Vous oubliez qu'il y a des cercles, là-bas, où l'on joue un jeu d'enfer... Alors, pour la première fois de ma vie, comme je m'ennuyais ferme des jours, j'ai moi aussi — moi, un père de famille, c'est honnête, pas? — j'ai tripoté des cartes et je me suis fait rouler le plus clair de mes dollars...

Bah!... ça ne m'a pas empêché de rapporter de quoi amuser les deux gosses... C'est qu'ils ont poussé depuis, vous savez: Marthe, à dix-sept ans, et le gamin, lui, va sur ses quinze... mais...

Flax venait enfin d'apercevoir ou feignait d'apercevoir seulement le sous-chef qu'il ne connaissait pas, et il esquissa une interrogation muette.

— M. Melard, le nouveau sous-chef, fit la coniquement Crussol qui n'avait qu'une estime mitigée pour son second, n'ayant pas réussi encore à digérer la nomination à un poste aussi important après le sien propre d'un homme qui n'était même pas de la carrière.

Flax s'inclina, impassible.

— J'ai bien l'honneur, monsieur.

— En tout cas, reprit Crussol, vous tombez à pic, Flax, car il y a de la bonne besogne sur la planche... toute une famille, le père, la mère, l'enfant assassinés, lâchement, et l'assassin, un vrai boucher, évaporé sans trace aucune, sans laisser de piste autre que le souvenir chez cinq ou six témoins, qui d'ailleurs peuvent s'être trompés et n'avoir pas vu l'assassin du tout; le souvenir, dis-je, ou plutôt la vision d'une tête ornée d'une tignasse crépue et grisonnante, tignasse, qui, au surplus, pourrait être une perruque.

L'air absent selon sa coutume lorsqu'il réfléchissait, Flax ne répondit pas.

— Mais ce n'est pas tout, Flax, reprit le chef de la Sûreté, il y a deux autres mystères qui m'intéressent presque davantage, l'un un peu ranci déjà, car il remonte à une huitaine l'autre tout frais de ce matin.

— Commentons par le plus ancien, patron plus les mystères ont de bouteille, plus ils sont pour tenter le palais d'un gourmet.

— Eh bien, le plus ancien, c'est l'affaire Glaser.

— Bon, je le connais, il y a un fantôme qui marche sur l'eau...

— En effet, mais ce que vous ne connaissez pas...

A ce moment un garde apportait une dépêche.

— Ce que vous ne connaissez pas, poursuivit Crussol tout en la décachetant, c'est que le gardemancho qu'on avait cru voir mort sur un lit de camp, dans le laboratoire...

Il s'arrêta, puis tendant la dépêche à Flax:

— Tenez, lisez, ce télégramme précisément nous apporte l'épilogue de cette fantastique affaire; le cadavre du garde Yokel vient d'être retrouvé au fond de l'étang.

— Et l'assassin de M. Glaser? demanda malicieusement Flax.

— C'était peut-être lui, mais peu importe, le cadavre en question a été envoyé à Blois aux fins d'autopsie, et je désirerais pour ma satisfaction personnelle que vous alliez l'examiner... Qui sait, peut-être arriverons-nous à prouver à la famille Glaser qu'elle a eu tort de nous retirer sa confiance...

— On ira, patron, aujourd'hui même... L'autre crime?

— C'est Faradier, trouvé mort dans le bois de Vincennes et présumé assassiné, mais sans qu'on ait pu relever sur son corps aucune trace de blessure. Les experts ont conclu à une mort foudroyante.

— Qu'elle est votre opinion personnelle?

— Je n'en ai pas, interrompit Crussol, un peu nerveusement, je n'en ai jamais, Flax, vous le savez bien, vous qui me connaissez mieux que personne... il faut aller voir le cadavre à la Morgue.

— Bon, ce sera fait avant demain.

— Quant à la famille de Clamart, là, il n'y a pas de doute possible... ce fut une ignoble boucherie... sans signature, mais il y a peut-être des pistes qui ont échappé à la police locale... Vous sentez-vous de force à mener ces trois affaires de front, et rondement?

— Le temps de casser une croûte chez moi, c'est toujours rue de la Harpe, à deux pas... d'embrasser ma grande qui doit être à la maison, car je suis venu tout droit ici de la gare de Lyon... et je repars pour Blois, je rentre cette nuit, et demain matin avant midi vous aurez des nouvelles des trois affaires.

— Bon, allez, fit simplement Crussol.

Et il tendit la main à son subordonné qui la lui serra chaleureusement. Puis Flax salua cérémonieusement le sous-chef qui répondit par une inclination de tête un peu guindée, et il sortit.

Rue de la Harpe, au 57, une maison un peu sale, un peu vieillotte, abritait, au cinquième les pénates de Flax. Les narines de ce dernier frémissaient joyeusement à mesure qu'il grimpaient les étages et qu'il respirait à chaque palier les parfums familiers d'autrefois.

— Cela n'a pas changé, pensait-il, rien n'a changé en six mois, ça « Youette » toujours aussi fort devant la porte des Husson, et là, au quatrième, ça sent le même éternel goût de hareng saur.

Il était sur son propre paillason maintenant dont il contemplant d'un œil ravi les vieilles efflorescences. A travers la porte et les murs une voix jeune et fraîche lançait des vocales éperdues.

Baume St-Jacques

de C. Traumann, pharm. Bâle
Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles: ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroïdes, coupure, éruptions de la peau, jambes variqueuses d'artères, excéma, etc.

Avant la hausse des viandes

profitez de faire vos achats pour saler et sécher

La Boucherie HENRI HUSER

TELEPHONE 34.20 LAUSANNE GARE DU FLON

Offre des marchandises Ire qualité

aux prix très bas suivants:

Table listing various meat products and their prices per kilogram, such as Quartier de devant, Quartier de derrière, Cuisse de 30 à 60 kilos, etc.

N.B. Prière de toujours bien indiquer le prix de la marchandise désirée.

EXPEDITION PROMPTE ET SOIGNÉE

Tirage 15 Février

LOTÉRIE

pour le Musée d'Histoire naturelle à Aarau

la plus intéressante 8889 lots gagnants de total francs

160.000 GROS LOTS FRANCS

1 à 25.000
1 à 10.000
2 à 5.000
5 à 2.000
10 à 1000. etc., tous en espèces

contre Toux Grippe, Coqueluche, Rougeole prenez le



Coffres-forts incombustibles depuis Fr. 75. à murer dep. Fr. 60. F. TAUXE Malley-Lausanne.

Dames Pour vos troubles menstruels et maladies intérieures: Ecrite au Dr. BURDET, à Nantes (France)

Widmann & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES

(près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc. Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger. Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne coutil, crin animal et végétal.

Marchandise de choix Prix avantageux

Montres

Fabrication soignée, garantie de bonne marche 5 ans. Envoi franco. Echappement ancre pr. Hommes (7 fr. par mois) No 251 acier noir mat cadran blanc Fr. 21 No 252 acier noir mat cadran doré Fr. 23 No 253 argent uni, joli cadran blanc Fr. 27 No 259 argent gravé, riche Fr. 33

Fabrique de draps ARBI & ZINSLI à SENNWALD, (Ct. St-GALL)

Vente directe à la clientèle privée aux prix de fabrique Bonne étoffe pour vêtements de dames et messieurs, laine à tricoter, Couvertures de lits et de chevaux dans les genres le plus fin jusqu'au plus lourdes qualités. Prix réduits aux personnes qui envoient des effets usagés de laine. On accepte de la laine de moutons aux plus hauts prix. Echantillons franco.

Fabrique de Timbres en Caoutchouc et en métal GESSLER - SION

Timbres pour inspecteurs de viandes SCEAUX OFFICIELS Timbres pour Sociétés et maisons de Commerce Accessoires pr. Timbres en caoutchouc Livraison prompte et soignée

ÉTERNIT



Société Suisse DES USINES ÉTERNIT à Niederrhein (Glarus)

! Couvertures ! de toits et Revêtements de façades

SÉCURITÉ au vent et aux ouragans Grande légèreté Durée illimitée Garantie de 10 ans. Echantillons et renseignements à disposition

Maladies des voies urinaires sont guéries radicalement par l'emploi du

Santal Charmot

Supprime toute douleur, facilite la miction et rend claire les urines les plus troubles. Fr. 4.50 la boîte, dans toutes les pharmacies. Pour le gros: S'adresser S. A. Aug. Amann, Lausanne.

Tous genres de RIDEAUX

en toile, tulle, mousseline étamine, Vitrages, Brisebisbes Stores, Lambrequins. Spécialités pr. appart. Genres courants pr. Hôtels et Pensionnats. Beau choix sur demande F. STEHEL & Cie St-Gall

J. E. Mugnier

Maison Grasso, Rue des Vergers, SION couteaux, réparations. aiguisage ciseaux, rasoirs,

Encadrement de tableaux, gravures, photo, diplôme, etc. etc Grands choix - Prix de fabricants Réparations. Prix réduit.



Le crime du train 674

L'homme d'équipe armé d'un plumeau, d'un balai et d'un torchon faisait subir aux wagons remisés en gare de Châteaubriant le nettoyage hebdomadaire. En ouvrant la portière du compartiment n° 3 du wagon 6,237 B, il recula, poussant un cri d'horreur et d'effroi. Sur le plancher du wagon, une flaque rouge s'étalait. Du sang avait éclaboussé le drap gris des coussins, des traces de doigts ensanglantés se voyaient près de la vitre, sur le châssis de la portière. L'employé fit le tour de la voiture et, de l'autre côté, releva sur les barres de cuivre les traces d'une main ensanglantée. Un crime avait été commis dans ce wagon de seconde classe, dans ce compartiment de dames seulement. L'homme d'équipe courut appeler le chef de gare, lequel appela le gendarme de service. Il ressort indubitablement, dit ce dernier, que ce ruisseau de matières sanguinolentes et intempêtes doit provenir d'un être vivant qui n'est plus ici, et dont le cadavre doit se trouver quelque part. C'est mon avis, déclara le chef de gare. Je pense aussi que, nonobstant, nous devrions en informer mon lieutenant et avertir le Parquet. Je vais faire remiser le wagon, à moins que vous ne restiez de planton. Une demi-heure plus tard, le juge d'instruction, le procureur de la République et un greffier s'en allaient rejoindre à la gare l'officier de gendarmerie. Le bruit se répandait

dans la ville qu'un crime avait été commis en chemin de fer, et certain coiffeur, qui était le correspondant d'un journal parisien, télégraphia la nouvelle avec des détails terrifiants. Ce devait être un crime politique. Mais qu'était devenu le cadavre? Telle fut la première question que se posèrent les hommes de loi. Le chef de gare ne put leur fournir aucune réponse. Les gardes-voies, interrogés par fil, n'avaient rien remarqué d'anormal. Le meurtrier a fait les choses proprement déclara le juge d'instruction. Pas de trace de lutte, pas de sang sur les coussins. Il a dû étendre sa victime sur le plancher entre les banquettes, lui trancher la carotide, et ensuite la pousser dehors. A moins qu'il ne l'ait dépecée, insinua le procureur. Et jeter les morceaux par la portière, au passage des ponts?... C'est fort possible et cela expliquerait l'absence de cadavre sur la voie. S'il en est ainsi, l'identité sera difficile à établir. L'officier de gendarmerie, qui était un homme d'initiative et de progrès, avait envoyé le planton chercher son appareil photographique et prenait des clichés de la portière, de la poignée de cuivre maculée par la main du criminel. Nous avons la signature de l'assassin, dit-il, pendant que le brigadier relevait, sur le marchepied, l'empreinte de gros souliers ferrés. Un autre gendarme ramassait, dans un bol prêt pour l'épouse du chef de gare, des caillots de sang, et quelques débris de chair, ce qui confirmait l'hypothèse du dépeçage. Le

bol fut soumis à l'examen d'un médecin-légiste. Les magistrats firent mettre le wagon sous scellés, puis, trouvant l'affaire embrouillée, décidèrent de réclamer par dépêche chiffrée un agent de la sûreté. Ils se retirèrent, persuadés qu'une vieille dame avait quitté ce monde, expédiée dans l'au-delà, par quelque neveu impatient d'hériter... et que le dit neveu ne pouvait être qu'un rustre, à en juger par les empreintes de ses doigts et de ses semelles. L'agent de la Sûreté arriva par l'express à sept heures du soir. Il faisait nuit, car cette aventure se passait en janvier. Il écouta jusqu'à huit heures les explications des graves personnages qui avaient enquêté le matin, accepta, plein de déférence, leurs hypothèses, et décida de se mettre en campagne sur le champ. Il se rendit à la gare et demanda aux employés de reconstituer la marche du wagon suspect. On lui apprit que cette voiture, ancien modèle, n'avait pu venir que de Laval ou de Rennes. Il consulta les horaires et apprit que le train 653, par lequel était arrivée la voiture, était généralement composé par les voitures du train 663 de la ligne de Caen à Laval, puis que ce train n'était autre que le 674 qui se rend le soir de Laval à Condé-sur-Noireau. Ces derniers trains circulent de nuit, dans des régions industrielles qui ont des capitalistes, et des régions minières habitées par des gens de tout acabit. Le centre d'enquête fut donc transporté à Laval, puis à Fiers. Dans cette ville, l'agent eut vite établi que

ce compartiment de 2e classe était réservé à un convoyeur des postes. Il l'interrogea. Vous avez voyagé dans le train 674, de Laval à Fiers? N'avez-vous point entendu de bruit insolite, de cris? Aucun. Ce sont bien vos souliers qui séchent devant la cheminée... Oui, monsieur, où voulez-vous en venir? Leur semelle correspond aux empreintes que l'on a relevées sur le marchepied d'un wagon dans lequel un crime a été commis. Un crime?... en chemin de fer?... Oui, monsieur, dans le compartiment que vous occupiez. Ah! ah! vraiment? Qu'est devenu le cadavre? Je n'en sais vraiment rien. Vous refusez de donner des explications sur l'origine de cette mare de sang trouvée dans votre compartiment? Cette demande est sérieuse? Très sérieuse. Le médecin légiste de Châteaubriant a reconnu du sang humain... Si vous refusez des éclaircissements à la justice, vous allez vous faire soupçonner. Puisqu'il s'agit de sang humain, je ne puis rien dire, c'est qu'il s'agit d'un autre wagon... sinon je vous avouerais que... Vous avouez, malheureux, cela vaut mieux que de nier... Je vous avouerais qu'en gare de St-Loup, un paysan de mes amis m'avait remis une cruche en grès remplie de sang de porc et de bachis pour faire du boudin... des em-

ployés changeant les bouillottes, en cours de route, ont renversé la jarre. L'envoyé de la sûreté dut reconnaître la vérité de cette explication. Mais par respect pour la réputation du médecin-légiste et du Parquet de Châteaubriant qui avaient reconnu du sang « humain », il se garda bien de communiquer son rapport et de ne rien dire à la presse. Voilà pourquoi, dans la région, on reste persuadé qu'une vieille dame fut égorgée dans le train 674 par un affreux criminel qui la découpa en morceaux et en sema les débris par la portière, afin de n'être jamais découvert.

Notre prime

Les nouveaux abonnés qui s'inscrivent dans le courant de l'année 1916 peuvent en tout temps bénéficier de notre prime si utile le « Médecin des Pauvres » à 90 cts. au lieu de 3 frs. 50.

A tout abonné qui nous procurera un nouvel abonné ayant payé pour l'année entière, nous remettons gratis et franco de port un exemplaire du livre si utile, le « Médecin des Pauvres »



Il sonna, une tête blonde, ébouriffée, apparut à l'huis entre-baillé, un terrible cri de joie répondit à son espiègle présentation: « Ce n'est que moi! » Déjà une grande fille lui sautait au cou, l'enlaçait de ses deux bras à demi nus. Papa! papa!... gémissait la jeune fille riant et pleurant à la fois, comme c'est bête de vous surprendre ainsi... Et Totor? Il est à son imprimerie, comme tous les jours... Si au moins tu avais envoyé une dépêche. Bast! la dépêche, ça coûte cher et ça coupe tout le plaisir des retrouvailles. Flax s'était assis, contemplant sa fille des pieds à la tête. Sais-tu que tu as grandi, Marthe? En un rien de temps, tu es devenue presque une petite femme. Pourquoi que je n'aie pas enlaidi? Comment diable veux-tu avoir enlaidi à ton âge... tu sais, petite maligne, que c'est juste le contraire. Et maintenant, dis-moi, Marthon, y a-t-il quelque chose à manger à la maison? Je meurs de faim. Il reste un cervelas d'hier soir, du pain de ce matin et du vin blanc. Bon, sourit Flax, je vois que vous ne vous laissez manquer de rien... Sers-moi vite, car il faut que je reparte pour Blois, je serai d'ailleurs de retour cette nuit. Non, mais... s'écria Marthe assourdie. C'est comme je te le dis... dans notre métier, tu sais, il n'y a pas moyen de prendre une heure de bon temps... excepté quand on est à tous les diables... et comme j'en reviens, tu vois, il faut que je me mette à l'ouvrage. Marthe, une moue aux lèvres maintenant,

servait le casse-croûte, tandis que le vieux policier se mettait en bras de chemise - on était en juillet et le soleil de midi tombait d'aplomb sur les tuiles du logement à demi-mansardé - bombait son torse d'athlète, épongeait sa bonne figure d'hercule en disponibilité. Il mangea goulûment, l'espace de cinq minutes, but trois rasades de vin blanc, et déjà il était debout, rendossait sa jaquette, enfonceait son melon sur sa tête. Embrasse-moi, Marthon. Alors, c'est vrai que tu repars?... fit la jeune fille les larmes aux yeux. Je serai là demain certainement pour le déjeuner. Ne dis rien à Totor. Tout de même quand on revient du fin fond du Brésil... bougonna Marthe. Allons, embrasse-moi, nous en causerons demain du Brésil... je te raconterai des choses ébouriffantes... J'y compte, mais dépêche-toi de revenir... maintenant que je te sens là, je suis plus inquiète que quand tu étais à des millions de lieues. Parbleu! les absents ont toujours tort, nargua Flax d'un ton comiquement dépité. Sa fille l'embrassa avec ferveur et, cambrière, lui cria: Cela gratte furieusement, tu sais. C'est bon, j'emprunterai ton tranchet au « gnaf » du coin et me raserai en taxi. Ah! tu l'offres des taxis maintenant. Aux frais de la princesse, comme bien tu penses, mais il le faut d'ailleurs, ou sinon je manquerais mon train... Allons, à demain. Il dégingola l'escalier quatre à quatre. Deux minutes plus tard, le taxi qu'il avait frété s'arrêtait à la Morgue toute proche. L'ex-

press de Blois ne Blois ne partant que dans une heure, il avait décidé de faire cette course d'abord. Le préposé au frigorifique, qui le connaissait de longue date, poussa en l'apercevant une exclamation joviale: Tê! le père Flax, quel revenant! Ah! ça vous avez donc fait campagne au Maroc que vous êtes roussi comme un marron d'Inde? J'ai été plus loin que ça, mon vieux, mais je vous conterai l'histoire un autre jour pour l'instant je suis affreusement pressé. Voyons vous avez là un récent arrivé du nom de Faradier. Parfaitement, le 17. Vous voulez voir? Oui... Vous savez que les médecins légistes ont passé déjà et n'y ont vu que du feu. Précisément... et ils ont conclu quand même à l'assassinat? Oui... je les ai entendus parler de poison. Voyons ça. Ils étaient dans une arrière cour à ciel ouvert. Dans le fond, une sorte de cellier renfermait un amas de hardes sèches ou mouillées, qui gisaient par paquets ficelés et numérotés. Ils pénétrèrent sous un hangar barré sur un des côtés par une petite cloison de tôle divisée en petits rectangles égaux dont chacun représentait la portière d'un casier plongeant comme un four dans l'intérieur de l'appareil frigorifique. Sur chaque portière un chiffre tracé à la craie. Le 17 était, comme les autres fermé au moyen d'un loquet de bois que l'employé fit sauter d'un coup de maillet puis la petite porte de fer ouverte, il retira du four à glace, une sorte de cercueil en bois

blanc, sans couvercle, dans lequel apparut, couché sur un lit de sciure de bois, le cadavre intact à peine bleu, d'un homme barbu, sinistre, dont les traits étaient au reste parfaitement calme. Une odeur épouvantable avait saisi Flax à la gorge; il dut se boucher le nez, tandis que l'employé dont l'olfaction était aguerrie par dix ans de pratique, restait impassible. Non sans un visible dégoût, le policier se pencha sur le corps pour l'examiner de plus près. L'inspection dura cinq longues minutes, car Flax examinait chaque membre en détail. Il allait se relever quand l'idée lui vint de soulever successivement les bras du mort, ce qu'il ne put faire sans peine à cause de la rigidité cadavérique. Le bras droit n'offrait rien d'anormal, mais le bras gauche portait près de l'aisselle une bizarre ecchymose rougeâtre de la dimension d'une pièce de cinquante centimes. Tiens, tiens, murmura-t-il, voilà une « trade-mark » comme je n'en ai jamais vue... Ma parole, on jurerait une tête de mort en miniature. Il s'était armé d'une loupe et examinait la singulière marque en détail. Cela n'a rien d'un tatouage, et c'est bien la tête de mort classique, posée sur deux tibias en croix, telle qu'on la trouve sur certaines étiquettes de produits pharmaceutiques vénéneux. Mais nous ergoterons là-dessus plus tard. (à suivre)

Sion - Etat-civil

NAISSANCES

Emery Odette, de Oscar, de Lens, de Preux Marcelle, de Henry, de Sion. Guissaz Emile, de Georges, de Ste-Croix. Saillen Laurent, d'Henri, de Vérossaz. Reichenberger Edela de Joseph, de Heinrichsheim (Bavière). Reichenberger Tildegar, de Joseph, de Heinrichsheim (Bavière). Borgeat Marguerite, de Jean-Baptiste, de Chermignon. Gasser Ida, de Joseph, de Sion. Morard Georges, de Louis, de Sion. Murrman Yvonne d'Anselme, de Ferdin. Michel-loud Louisa de Jean-Pierre, d'Héremence. Carroz Anna, de Jean Albert, de Arbaz. Schmid Geneviève, de Henri, de Reckingen. Tavernier Henri, de Marcelin, de Bagnes.

DECES

Muller Joseph, d'Ignace, de Reckingen, 71 ans. Dubuis, née Debons Marie, de Jean-Ch. de Savièse, 57 ans. Luyet Cécile, née Mudry de Eugène, de Savièse, 28 ans. Holzer Victorine, née Gross, de Frédéric, de Bellwald, 63 ans. Galladé Anna née Bader, de Bernard, de Wiesbaden, 55 ans. Perrier Marcel de Philomin, de Sion, 5 mois. Imbiederland Pierre, de Joseph, de Bellwald, 70 ans. Gabioud Joseph, d'Etienne, de Sion, 55 ans. Reichenberger Hildgard de Joseph, de Heinrichsheim 11 jours. Haenni Jeanne, née Meister, de Jean Georges, de Sion, 42 ans. Penon Rosalie, de Charles, de Sion, 69 ans.

MARIAGES

Zaugg Hermann, de Jean, de Rôthenbach et Fertig Marie, de Georges, de Sion.